

N° 06
Été 2023

LAVARDAC

vous informe



Chères lavardacaises, chers lavardacais,

Comme de tradition, dans ce magazine municipal, vous pourrez découvrir les orientations budgétaires 2023 votées par le Conseil Municipal le 13 avril.

Le budget que nous allons vous présenter a été élaboré dans une période contrainte et compliquée.

La hausse du coût de l'énergie et des coûts en général va fortement impacter nos dépenses de fonctionnement. Une fois de plus, j'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics pour être vigilants sur l'utilisation de l'éclairage, de l'eau et du chauffage.

Concernant nos investissements, nous souhaitons, malgré ce contexte tendu, maintenir notre politique pour toujours améliorer les conditions de vie et d'accueil de notre ville. Que ce soit dans le secteur des voiries, des bâtiments ou de l'aménagement urbain, nous poursuivrons en 2023 la même tendance que les années précédentes et toujours sans augmentation des taux de la fiscalité locale.

Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, nous souhaitons maintenir à Lavardac sa joie de vivre. Comme je l'ai rappelé lors de mes vœux à la population, il en va du comportement de chacun, du respect des règles de vie en société. Beaucoup d'efforts sont à faire sur nos comportements au quotidien, que ce soit en voiture, avec nos amis les animaux, avec l'entretien des espaces verts privés... En conclusion, tout faire pour mieux vivre ensemble au quotidien.

Éloignés de la crise sanitaire, nous pourrions aborder de nouveau cet été avec un esprit plus festif. Vous pourrez découvrir dans ce magazine les nombreuses et nouvelles manifestations qui vous seront proposées. Après notre rencontre en janvier pour les vœux où nous nous sommes retrouvés, toujours à votre écoute dès le mois de mai et jusqu'en septembre, vos élus viennent à votre rencontre grâce aux réunions de quartier où, nous l'espérons, vous viendrez nombreux pour échanger sur vos attentes et vos observations.

Je vous souhaite un merveilleux été à tous et j'espère que le monde retrouvera sa sagesse et notre pays sa sérénité.

Votre Maire Ludovic BIASOTTO

Budget 2023

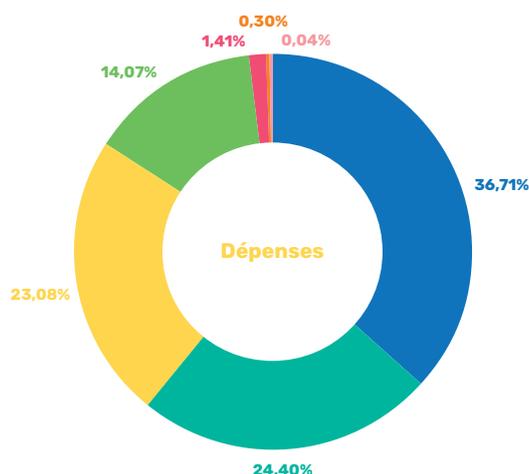
Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 13 avril 2023 pour procéder au vote du budget 2023 de la ville de Lavardac.

Ce budget a été élaboré dans un contexte économique et social fragile lié en particulier à une situation géopolitique mondiale incertaine, une inflation record et une augmentation importante des coûts de l'énergie et des matériaux. Toutefois, en tenant compte de cette situation, l'équipe municipale a souhaité proposer un budget avec des orientations budgétaires claires, raisonnées, raisonnables mais permettant de conserver une dynamique d'évolution correspondant aux objectifs initiaux du mandat.

Le budget de fonctionnement

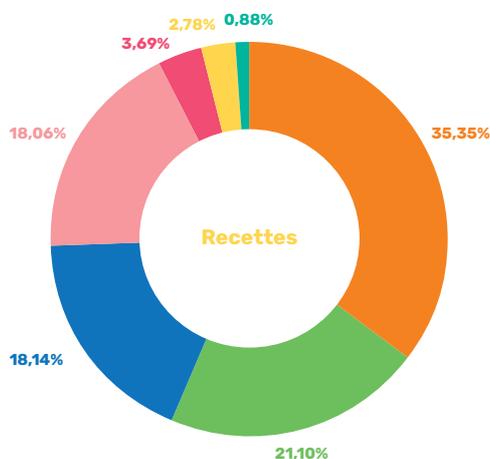
Il affiche la volonté de maintenir la qualité des services à la population

- > Maintien des tarifs municipaux pour le restaurant scolaire et création du repas à 1 € selon critères quotient familial, les ALPS, les droits de place, la bibliothèque, etc...
- > Stabilité de la fiscalité communale sans augmentation des taux communaux d'imposition
- > Stabilité de l'épargne brute (capacité d'autofinancement)
- > Maintien de la capacité de désendettement inférieur à 5 ans



Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	691 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 040 030,00
65	Autres charges de gestion courante	398 550,00
66	Charges financières	40 000,00
67	Charges spécifiques	1 000,00
68	Dotations aux amortissements...	8 520,00
023	Virement à la section d'investissement	653 788,00
TOTAL DEPENSES		2 833 038,00



Recettes de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	25 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	78 800,00
73	Impôts et taxes	511 747,00
731	Impositions directes	1 001 380,00
74	Dotations et participations	513 951,00
75	Autres produits de gestion courante	104 500,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	597 660,00
TOTAL RECETTES		2 833 038,00

**Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette
COMMUNE DE LAVARDAC - 2023**



Le budget d'investissement

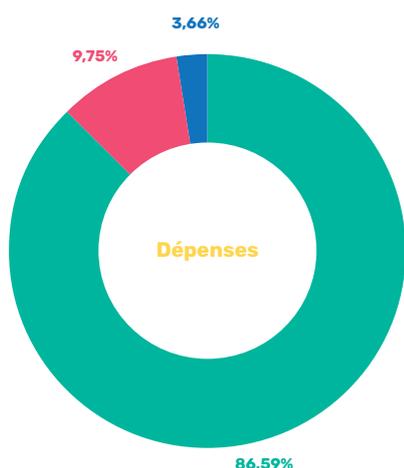
Le budget d'investissement 2023 s'inscrit, quant à lui, dans une volonté de continuité d'amélioration du cadre de vie des lavardacais en poursuivant son programme de réhabilitation du quartier des écoles avec la réalisation de l'espace de vie sociale, de la salle associative dédiée à l'école du cirque, ainsi que l'extension du restaurant scolaire programmée, pour le début des travaux, sur le 2nd semestre 2023.

L'équipe municipale a également décidé de lancer la procédure d'une concession d'aménagement dans le cadre de la requalification urbaine du centre bourg de la Bastide. Il s'agit là de la continuité de l'engagement pris par la commune au titre de son adhésion à l'opération de requalification des territoires conduite par Albret Communauté. Il est également prévu de renouveler certains équipements aux services

techniques municipaux, de renouveler les équipements informatiques des élèves à l'école élémentaire et de doter de tablettes une classe de l'école maternelle. Une remise à niveau des chaudières des bâtiments publics ainsi que des établissements scolaires est également prévue pour 2023.

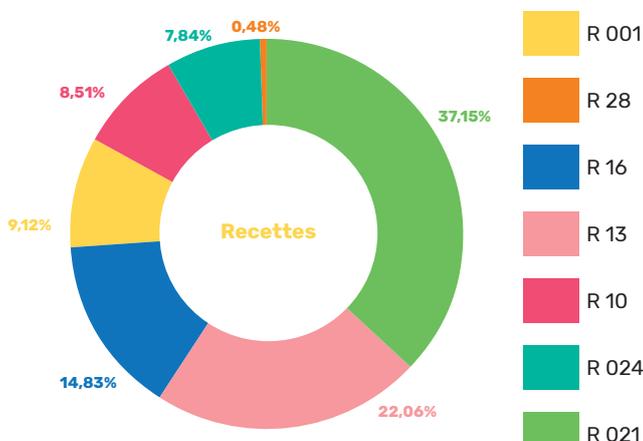
Ces investissements sont financés grâce à notre capacité d'auto-financement maintenue à un bon niveau, aux subventions de l'État au titre de la DETR, aux subventions du Département ainsi que par la réalisation d'un emprunt.

Dans ce cadre, c'est aussi une volonté affirmée qui ressort des décisions et choix d'investissement qui allient à la fois politique de maintenance du patrimoine et de développement de la commune.



Dépenses d'investissement

Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	171 500,00
204	Subventions d'équipement versées	64 405,00
21	Immobilisations corporelles	1 523 895,00
TOTAL DEPENSES		1 759 800,00



Recettes d'investissement

Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	653 788,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	138 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	149 710,00
13	Subventions d'investissement reçues	388 250,00
16	Emprunts et dettes assimilés	261 017,00
28	Amortissements des immobilisations	8 520,00
001	Excédent d'investissement reporté	160 515,00
TOTAL RECETTES		1 759 800,00

**Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette
COMMUNE DE LAVARDAC - 2023**

Travaux & investissements

De 2022 à 2023

- Le changement des dalles périphériques aux jeux dans la cour de l'école maternelle et le remplacement d'un des jeux à disposition des enfants
- L'installation d'une table de ping-pong extérieure dans le parc de la mairie
- L'achat et la mise en place de nouveaux défibrillateurs en différents points stratégiques de la commune (Stade, Ext. bibliothèque)



L'année 2023 comme vous avez pu le lire en accompagnement de la présentation du budget d'investissement, verra se concrétiser les travaux importants de la salle associative et de l'école du cirque dans les locaux ex-superette et ceux de l'agrandissement de la cantine scolaire. Des opérations diverses viendront compléter nos investissements comme :

- La révision des toitures de plusieurs bâtiments communaux, la reprise de la rue Gilles Palassin en partenariat avec Albret Communauté après les travaux EAU 47, d'aménagement de l'espace vert rue Saint Jean, l'achat de mobiliers supplémentaires pour les festivités extérieures, la reprise des deux pelouses du stade (report 2022), l'acquisition pour les services techniques d'un broyeur, de matériels portatifs sur batterie, le changement d'un véhicule de service au fuel par un véhicule électrique adapté, l'équipement en informatique des écoles primaire et maternelle, l'équipement de la police municipale en matériels adaptés dont le contrôle de vitesse, le changement des chaudières de plusieurs bâtiments communaux dont les écoles, l'achat de différents mobiliers urbains, achats spécifiques pour les aménagements paysagers de la commune en vue de l'évolution du fleurissement, la reprise d'éléments de signalisation routière pour la sécurité de tous, la climatisation des locaux de la mairie, l'achat en location-vente de la maison éclusière





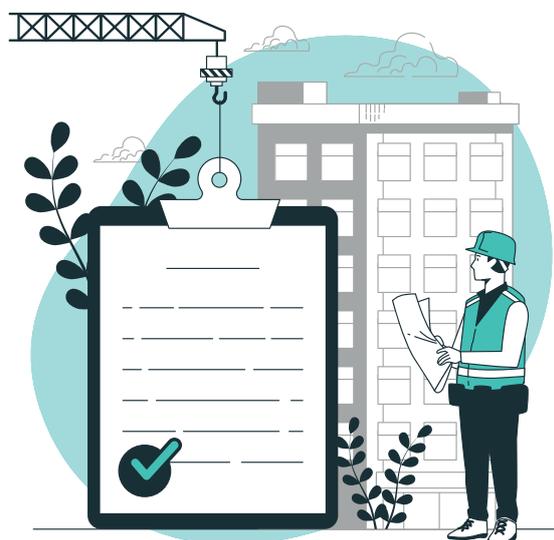
Enfin des participations financières de la mairie pour le développement et la concrétisation de projet partenariaux

- L'agrandissement de la caserne des pompiers (cf. article page suivante)
- La requalification de l'immeuble allée des alliés par Domofrance

Des projets importants attachés à tous les domaines de la vie communale avec un objectif d'engagement de modernisation et d'évolution du rayonnement et de la qualité de vie de notre ville



- Touche finale aux travaux de rénovation de l'Église avec les peintures du plafond du coeur et des murs des absides.



Notre caserne, demain...

Elle arrive !!!

« Elle », c'est, sur notre ville, l'extension du centre d'incendie et de secours de Lavardac/Barbaste qui va permettre notamment un regroupement des hommes et matériels actuellement partagés sur les deux communes.

Ce chantier, placé sous la responsabilité du SDIS 47 (Service Départemental Incendie et Secours) est, pour un montant total de 55 1345 € financé pour 1/3 par le SDIS, 1/3 par le conseil départemental et 1/3 par les communes de 1^{er} appel du centre (Barbaste, Pompiey, Xaintrailles, Lavardac, Montgaillard en Albret, Vianne, Feugarolles).

Cette participation communale répartie au prorata du nombre d'habitants représente en 2023 pour notre ville la somme de 19 000 € sur un échancier qui couvrira encore pour des montants pratiquement identiques les années 2024 et 2025.



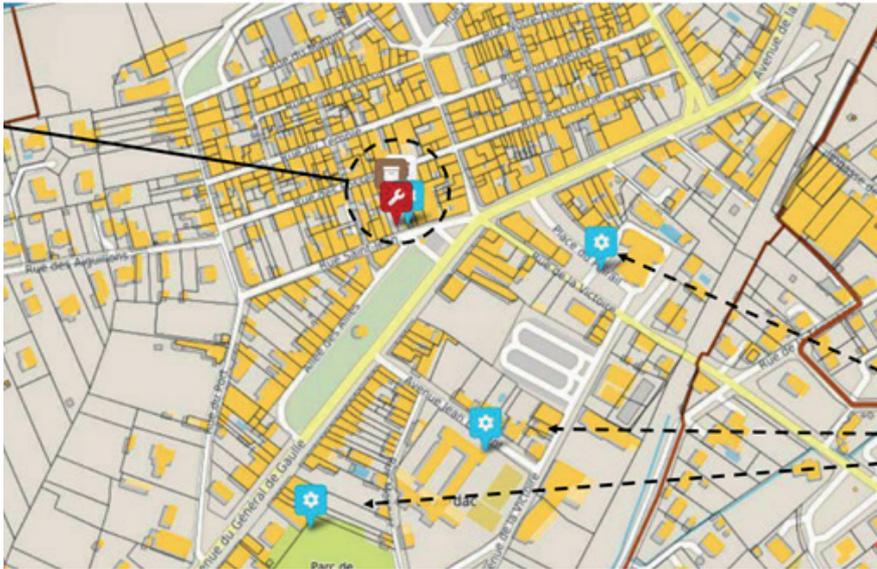
Commencés début mars et prévus pour une durée d'environ 10 mois, ces travaux permettront de doter nos sapeurs-pompiers d'un outil de travail fonctionnel, optimisé, confortable et "ô combien" mérité.

Revue de la Sainte Barbe

Le 28 janvier dernier, sur la place de Lavardac, après deux années sans commémoration, le Centre d'incendie et de secours de Lavardac/Barbaste a pu honorer Sainte Barbe, patronne et protectrice des sapeurs-pompiers et des mineurs. Une revue des effectifs et des matériels s'est déroulée sous le commandement du Lieutenant Fouyssac, chef du centre de secours de Lavardac/Barbaste, du Lieutenant-Colonel Anselme, des autorités départementales et locales. Elle a été suivie d'une présentation des sapeurs promus aux grades supérieurs, d'une remise de casques aux jeunes sapeurs-pompiers de l'Albret. Les 3 temps forts de cette cérémonie ont été complétés par des allocutions de remerciement pour l'engagement des 34 sapeurs-pompiers volontaires et des 22 jeunes sapeurs clôturant ainsi cette journée conviviale et haute en couleur.



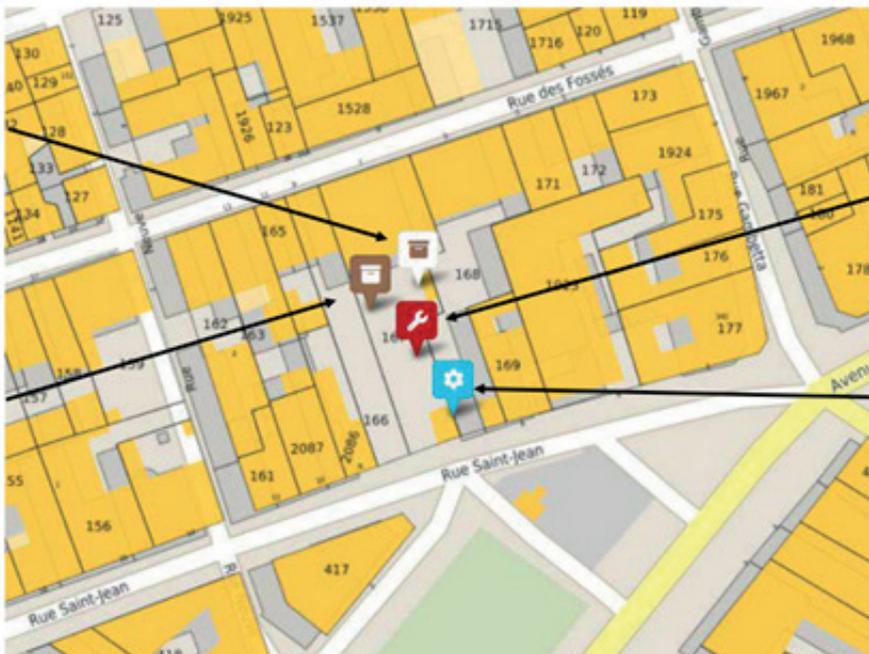
Emplacement des racks à vélo



Rack à vélo – 4 places



Poubelle



Atelier vélo



Rack à vélo – 4 places



Table de pique-nique



Animations culturelles

2022-2023

» Du 12 au 13 Novembre

1^{er} Salon du Vin et des Produits du Terroir Association ACTES'47

20 exposants : 15 producteurs de vins de différentes régions de France étaient là, une conserverie artisanale des Hautes Pyrénées, de la charcuterie et du fromage basque, de la vanille de la Réunion, du miel artisanal local et une biscuiterie étaient présents et contents de l'être. Les ventes ont été bonnes, certains producteurs repartant le coffre vide.



Les exposants ont été en majorité logés chez les bénévoles de l'association. Le samedi soir, exposants et bénévoles ont partagé un dîner convivial.

En dépassant les 1000 visiteurs, ce premier salon affiche un résultat très positif.

La deuxième édition du salon se déroulera les 11 et 12 novembre.



Expositions médiathèque

Depuis quelques mois, la bibliothèque-médiathèque a présenté au public plusieurs animations autour des expositions.

» Janvier / Février



Exposition «L'Hermione, frégate de la Liberté»

Pour bien débiter l'année 2023, en janvier et février, une exposition « L'Hermione, frégate de la liberté » en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine a été proposée au public. Embarquement assuré pour un voyage entre histoire, rêve et aventure humaine avec L'HERMIONE, symbole de liberté et de fraternité franco-américaine. Cette exposition a été mise en décor par Nathalie Tisné, de la Compagnie Ribambelle.



Installation «Ourson le Terrible»

Durant le mois de février, une installation spectaculaire immersive tirée de l'album jeunesse de Christian Jolibois « Ourson le Terrible », projet travaillé entre les jeunes du foyer An Vie de Lavardac et Nathalie Tisé de la Compagnie Ribambelle. Cette installation a été appréciée par un public nombreux (enfants des écoles, du centre de loisirs de Barbaste ainsi que par les élèves du collège La plaine...).



» Mars

Exposition «Sport et Inclusion»

Tout le mois de mars, en partenariat avec le collège La Plaine, labélisé « Génération 2024 », le Comité Régional Olympique et Sportif et le Comité Départemental Olympique et Sportif, la bibliothèque-Médiathèque a présenté l'exposition « Sport et Inclusion » : pour changer de regard à travers de splendides photos de sportifs néo-aquitains porteurs de handicap. Les élèves se sont amusés en équipe autour de jeux, de défis sportifs et de connaissances sur les Jeux Olympiques Antiques et Modernes. Une bonne ambiance décontractée tout en apprenant !



» Avril

Exposition «Un tour à la recyclerie»

Depuis le 3 avril, un nouveau partenariat est né entre l'association Pollen de Monflanquin, la Médiathèque Départementale de Prêt 47 et la bibliothèque de Lavardac. L'exposition « Un tour à la recyclerie » de Laurent Lolmède est présentée au public, fruit d'une résidence artiste-entreprise à la recyclerie Saint-Vincent de Villeneuve-sur-Lot en 2022.



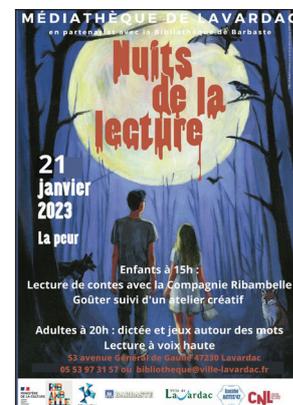
Exposition «Pétages de plomb et autres faits divers»

Parallèlement à cette exposition, est présentée « Pétages de plomb et autres faits divers » de l'illustrateur Musta Fior. Il s'agit de 50 faits divers qui ont eu lieu pendant le premier confinement dû au COVID en 2020 et illustrés par 50 dessinateurs à partir de coupures de journaux collectés par Musta Fior. Des faits divers tragiques, violents ou cocasses et souvent très drôles... au final, 50 propositions, interprétations de ces événements vécus car toutes ces histoires sont vraies... sauf une inventée, à découvrir.

Partenariat culturel Lavardac / Barbaste

Pour l'année 2023, les villes de Lavardac et de Barbaste ont mis en place un partenariat culturel avec une programmation riche et variée.

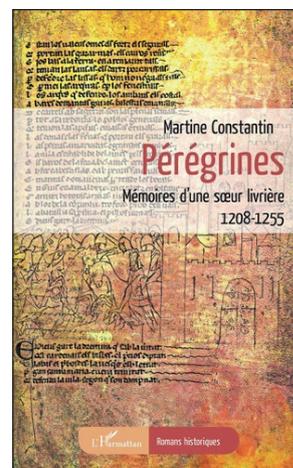
Celui-ci a commencé avec la Nuit de la lecture qui a eu lieu le 21 janvier. L'après-midi, après une lecture à voix haute et en musique par la Compagnie Ribambelle d'albums jeunesse, un atelier a été proposé aux enfants. La soirée a, quant à elle, été animée par un cadavre exquis, des devinettes littéraires, une dictée et des lectures de passages d'ouvrages. Également en partenariat avec le collègue La Plaine et l'association lavardacaise ACTES'47.



Ce partenariat culturel s'est enrichi avec la proposition de cafés philos animés par M. Philippe Buisine. Le premier de l'année a eu lieu à la bibliothèque de Barbaste le samedi 25 février. Son thème était « Qu'est-ce que philosopher ? ». Prochain rendez-vous, le samedi 3 juin à 15h à la Bibliothèque de Lavardac.

De plus, un club de lecture entre les deux bibliothèques de Lavardac et de Barbaste a été créé. Propositions riches et variées d'ouvrages et rencontres mensuelles font le bonheur de ses participants.

Suite à la participation de plusieurs adhérentes en tant que membres du jury du prix du Salon du livre de Buzet-sur-Baïse, nous avons souhaité recevoir la lauréate, Martine Constantin pour son livre « Pérégrines ». Rendez-vous le samedi 10 juin à 15h à la bibliothèque de Barbaste.



Pour conclure l'année et ce partenariat, une journée exceptionnelle va être organisée le samedi 25 novembre à l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Tout d'abord, le film « Les figures de l'ombre » sera diffusé au Théâtre de Barbaste. Ensuite, un florilège de textes féminins et féministes sera lu et mis en musique par la Compagnie Ribambelle à la Médiathèque de Lavardac. La soirée se terminera par un temps d'échanges entre les artistes et les spectateurs autour du pot de l'amitié.

Marpa «Les Tilleuls»

Dans le cadre de la démarche qualité la MARPA s'est dotée d'un projet d'établissement, élaboré par l'équipe de direction et les agents de la MARPA ainsi que les résidents et les partenaires institutionnels et professionnels.

Il s'agit d'un outil diagnostique dont l'objectif est d'impulser à la structure d'accueil une dynamique pour les cinq ans à venir pour améliorer l'accompagnement des résidents. Il répond ainsi à la Loi du 2 janvier 2022 portant sur la rénovation de l'action sociale et médico-sociale et du décret d'application n° 2016-696 du 27 mai 2016 relatif aux résidences autonomie.

Ce projet d'établissement s'appuie sur trois axes de travail :

1° - le résident est au cœur de l'accompagnement : il s'agit de mettre en place un accompagnement adapté pour chaque résident dans le respect individuel de chaque personne

2° - la Marpa : un lieu de vie... un lieu d'envies : des activités adaptées seront proposées pour maintenir et renforcer les liens sociaux et l'autonomie des résidents

3° - entre cadre de vie et cadre de travail : vers une démarche d'amélioration continue de la qualité : l'objectif est d'améliorer les bonnes pratiques et la qualité des services pour les résidents

Les colis de Noël

Pour les personnes de plus de 75 ans résidant sur la commune, le CCAS a décidé d'innover pour le colis de Noël 2022. L'idée était d'offrir un cadeau utile et durable marquant l'identité de Lavardac. Le choix s'est donc porté sur un parapluie de qualité, sobre avec le logo de la ville, accompagné d'une boîte de biscuits pour les plus gourmands.



Les moments des Aînés : après-midi Cabaret

Dans sa volonté d'honorer les aînés de plus de 62 ans, il a été offert un spectacle cabaret « Le moulin des Sables » accompagné d'un goûter. Cette manifestation, qui a réuni plus de 150 personnes, s'est déroulée le 28 janvier 2023 à la salle polyvalente de la commune.

À cette occasion, M. le Maire et les membres du conseil municipal se sont occupés du transport des résidents de la Marpa afin qu'ils puissent également profiter de ce moment de convivialité. Le service du goûter a été assuré par les élus.



Cérémonie du 8 mai

Le lundi 8 mai a eu lieu la cérémonie du souvenir en présence des enfants de l'école primaire, de l'Harmonie Musicale Néracaise, des associations d'Anciens Combattants, des élus communaux et départementaux et des corps constitués. Celle-ci fut suivie d'un défilé de matériel militaire ancien.



Un spectacle offert aux enfants de l'école

Le 5 janvier, les enfants ont assisté à un spectacle de cirque à la salle polyvalente offert par le club Les Aiguilles Lavardacaises. Les bénévoles du club tiennent à remercier chaleureusement tous leurs partenaires pour cet évènement : Les Souris Vertes (ils ont offert la totalité des galettes), le Club de l'amitié, le Comité d'Animation de Lavardac, ACTES'47 et les bénévoles du Club des Aiguilles et bien sûr la Mairie de Lavardac.



Visite de M^{me} Dominique Faure

Ministre déléguée auprès du Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Vendredi 27 janvier, Madame Dominique Faure a été accueillie dans notre commune, choisie pour représenter les « petites villes de demain » dans le cadre de l'Opération de Revitalisation des Territoires. La revitalisation des petites villes était au cœur des préoccupations lors de sa visite à Lavardac.

Notre commune fait partie des villes éligibles à des dotations d'investissement, qui réduisent les coûts des projets de revitalisation. Pendant une heure, Dominique Faure a visité le centre-ville, accompagnée de Monsieur le Préfet Jean-Noël Chavanne, de Monsieur le Maire Ludovic Biasotto, d'élus, ainsi que de plusieurs partenaires institutionnels (PCI, Sem47, Domofrance, Habitalys...) sur le projet ORT.



Fleurissement de la ville

D'une façon générale, le fleurissement d'un village favorise le bien vivre ensemble dans un cadre de vie agréable. Au-delà de cet objectif, pour nous, il participe aussi à l'attractivité de notre commune.

En ces années où nous devons faire face à de nombreuses périodes de sécheresse, le conseil municipal a souhaité avoir une réflexion à long terme sur l'implantation des massifs et le choix des essences dans notre bourg.

Nous avons fait le choix de privilégier un fleurissement de pots et en massifs plutôt que des petites jardinières et des suspensions, parce que c'est une solution plus durable et que cela nous permet de sélectionner des plantes adaptées à la sécheresse nécessitant donc moins d'arrosage.

Nous avons préféré des vivaces plutôt que des plantes annuelles, moins florifères certes, mais moins gourmandes en eau et d'une durée de vie plus longue.

Tous ces changements se feront au fil des saisons, dans le respect du budget habituellement alloué au fleurissement, mais dès ce printemps et pour cet été nous vous avons réservé déjà de belles surprises, nous l'espérons...

Inauguration du local Croix Rouge



Le 4 mars, le local de la Croix Rouge a été inauguré en présence du Sous-Préfet Afif Lazrak, des autorités locales et départementales, des décideurs régionaux et départementaux de la Croix Rouge et l'ensemble de leurs bénévoles.

Après la cérémonie d'inauguration, un grand moment de convivialité offert par la Croix Rouge a réuni l'ensemble des participants à la salle polyvalente de la commune. C'est à cette occasion que Mme Magot a été faite Chevalier de la Légion d'Honneur pour services rendus.

Communiqué SMICTOM

Vous avez été informés depuis le 1^{er} janvier 2023 sur les nouveaux déchets que vous pouvez déposer dans les bornes de tri. Nous tenons à vous rappeler cette information importante dont vous pouvez retrouver le détail ci-contre :



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Vous pouvez déposer tous vos emballages vides dans les bornes de tri.

① **C'EST UN EMBALLAGE OU UN PAPIER?**
C'EST À TRIER

② **INUTILE DE LAVER L'EMBALLAGE**
IL SUFFIT DE BIEN LE VIDER

③ **DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES DANS LES DIFFÉRENTES BORNES ET SANS SAC**

À TRIER

TOUS LES PAPIERS



Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes et autres papiers



À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



Emballages en plastique



Emballages en carton



Emballages en métal même les plus petits



À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



À JETER



Objets en plastique

Vaisselle cassée

Tissus sanitaires



NOUVEAU DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2023

LES EMBALLAGES EN + DANS LA BORNE DE TRI JAUNE EN VRAC

Les barquettes



Les pots, boîtes et tubes



Les sachets



Les films



Les petits emballages en métal



LES BONS GESTES :

Bien les **vider**, inutile de les **laver**, déposer les séparés les uns des autres dans la borne et sans sac.

+ d'emballages triés, c'est + de matière à réutiliser !



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune :



Guide
du tri

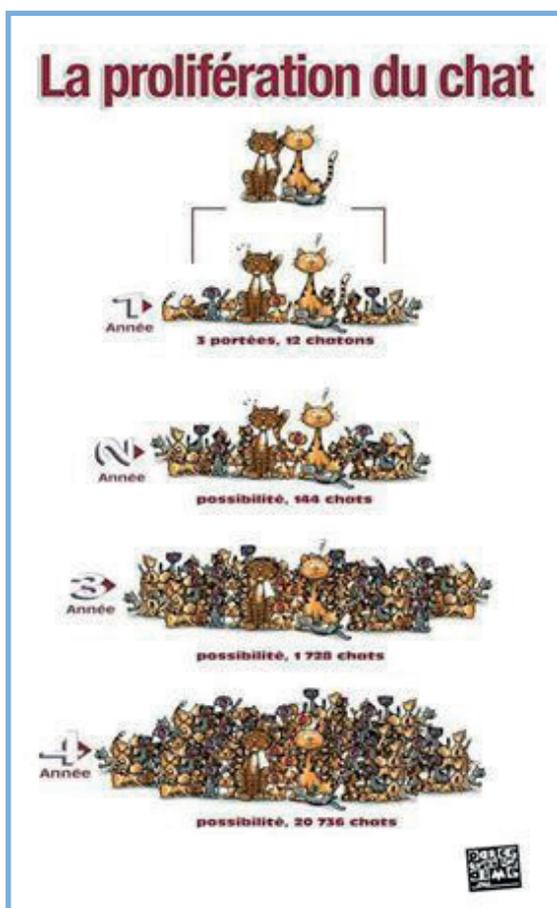


Extension et rénovation de la salle des sports

Les travaux d'extension et de rénovation de la salle des sports de Lavardac gérée par le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples regroupant les communes de Barbaste, Lavardac, Montgaillard en Albret, Pompiery, Vianne et Xaintrailles) ont été lancés début avril dernier pour une durée prévue de 6 mois, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecte « l'Atelier Lala » de Lamontjoie associé avec M. Fricard, architecte de Barbaste.

Subventionnée par l'État, le Département et un emprunt assumé par le collectif des communes partenaires, c'est une enveloppe globale de 595 000 € qui caractérise l'ensemble des opérations comprenant la réfection de la structure porteuse par reprise des poteaux béton qui laissent apparaître des détériorations importantes, la reprise en totalité des blocs sanitaires, ainsi que la création d'une extension sur l'arrière du bâtiment permettant de mettre à disposition des locaux adaptés aux présences et nécessités de rangement des différents utilisateurs. Nul doute que ces derniers (collégiens, professeurs et associations sportives) y trouveront confort et conditions d'utilisation souhaités depuis longtemps.

Campagne de stérilisation des chats errants



Depuis le début de notre campagne de stérilisation en 2021, avec votre collaboration et celle du cabinet vétérinaire de Lavardac, nous avons stérilisé une cinquantaine de chats dans les rues de Lavardac pour limiter leur propagation.

Nous vous rappelons que leur présence est nécessaire dans la lutte contre les rongeurs mais qu'un couple de chats peut engendrer plus de 20000 descendants en 4 ans ; aussi nous continuons, en association avec 30 millions d'amis, à identifier et opérer nos chats de rue. Nous vous remercions pour le soutien déjà apporté et sollicitons encore votre aide pour localiser, piéger et relâcher dans leur environnement naturel les sujets en errance.

Propriétaires d'animaux de compagnie ?
Nous vous incitons vivement à appliquer la mesure d'identification sur votre compagnon (obligatoire depuis 2012) ainsi qu'à le stériliser pour son bien-être.

Merci d'avance

Food Truck LE GROIN

Nouveau à Lavardac, allée des Alliés, le lundi de 18h à 21h, venez retrouver Yamiley et Romain pour des petits plats maison, des burgers et tacos signature et pour finir en beauté, une douceur concoctée par le chef. Élaborés à partir de produits lot-et-garonnais.

Infos et commande
au 07 80 64 11 85



Coiffeur-barbier L'AUTENTYK'

Antony Romeo revient à Lavardac au 9 rue Gambetta. L'autentyk' est coiffeur femme et homme, barbier et coloriste. Ouvert tous les jours sauf le mardi.

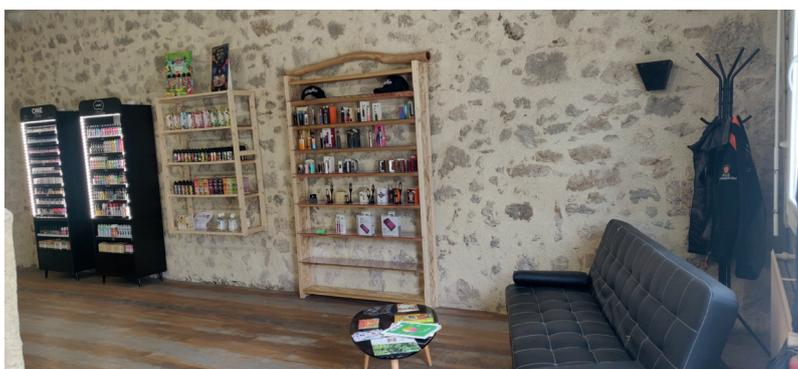
Informations et rendez-vous
au 06 98 97 55 46



LA VAPE DAC

Depuis le 18 mars, La Vape Dac a été créée par Alexandre Rosak et Yoan Bardy. Cette boutique de cigarettes électroniques est ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h au 63 avenue Général de Gaulle (jusqu'à 22h les jeudis soir de marchés nocturnes du 30 juin au 31 août).

Renseignements : 09 73 39 54 26





LA VIE DE LA BIDO

» Pour les 120 ans de La Bido

2023, l'année des 120 ans de l'USLB. Cet événement sera bien évidemment célébré et on vous attend nombreux le samedi 8 juillet 2023 au stade Jean BARRETEAU de Lavardac.

Alors si vous êtes fan de ces couleurs rouges et bleues, si vous avez participé à l'histoire de ce club, en tant que dirigeant, en tant que bénévole, en tant qu'entraîneur, en tant que joueur ou en tant que supporter, alors vous devez venir transformer l'essai le samedi 8 juillet (programme précis sur le site internet de la ville).

Au programme, tournoi de vétérans, parade des champions de 1983 et des champions de 2023, des matchs féminins et masculins, toute cette journée animée par une bandes et une soirée animée par un dj, avec la présence de plusieurs Food truck pour régaler vos papilles !

Pour réserver et si vous avez des questions, contactez :

Olivier : 06 47 08 72 64

Damon : 06 81 39 24 36

Anne-So : 06 31 34 33 47

» Pour la Finale du Terroir

Le 1^{er} avril, nos rouges et bleus ont disputé la finale du terroir contre l'équipe de Miramont.

C'est avec la victoire sur le score de 19 à 18 que nos joueurs sont rentrés à Lavardac.

Lors de cette rencontre, nous avons pu voir chez nos joueurs cette énorme envie de gagner, cette persévérance et cet esprit d'équipe qui ont permis d'aller chercher cette victoire.

Et quoi de mieux que de gagner ce titre en 2023, l'année des 120 ans du club.

La saison n'est pas finie pour nos rouges et bleus. En effet, ils ont gagné le match barrage contre l'équipe de l'ASPO BRIVE sur le score de 30 à 13 ce qui leur permet d'accéder au 32^{ème} de championnat de France qui aura lieu le 14 mai 2023.

» Pour l'école de rugby de Lavardac

Parce que le rugby commence dès le plus jeune âge, vous n'êtes pas sans savoir que notre école de rugby de la Bido s'est reconstruite en 2020 suite à la scission de l'entente des bouchonniers.

C'est avec beaucoup d'envie, d'engouement et de joie que les éducateurs Damon, Enzo, Kyliam, Dorian, Florian, Fabrice, Marc et Olivier et la responsable administrative Anne-Sophie ont tout mis en œuvre pour que l'école de rugby de la Bido renaisse à nouveau.

À ce jour, l'école de rugby compte 32 licenciés.

Grâce aux sponsors et au club, nos jeunes rugbymen et rugbywomen se sont vus remettre de nouveaux équipements (shorts, maillots et chaussettes) pour cette saison.

Grâce à la présence des parents, à l'implication des bénévoles ainsi que des éducateurs, cette saison est une fois de plus une réussite.

La saison à venir promet d'être une fois de plus une belle réussite. Si vous êtes intéressé et que vous souhaitez vous impliquer en tant qu'éducateur, alors n'hésitez plus et venez donc renforcer cette belle école de rugby de La Bido

Pour tous renseignements :

Olivier : 06 47 08 72 64

Marc : 06 70 70 88 94

Anne So : 06 31 34 33 47

» Pour la soirée entrecôte

Cette 3^e édition de la soirée entrecôte à volonté qui s'est déroulée le 12 février 2023, aura une fois encore été une belle réussite !

350 personnes étaient présentes, ce qui a rendu cette soirée juste parfaite, comme on les aime à La Bido.

Grâce à vous tous, bénévoles, dirigeants, joueurs et amis de La Bido, cette soirée ne peut que perdurer. Rendez-vous en 2024 pour la 4^e édition.



120
ANS

1903
2023

08 JUILLET 2023

AU STADE JEAN BARRETEAU DE LAVARDAC
MATCHS • FOOD-TRUCK • BANDAS • SOIRÉE DJ

**RÉSERVATION AU REPAS DU SOIR
ET RENSEIGNEMENTS :**

- OLIVIER : 06.47.08.72.64
- DAMON : 06.81.39.24.36
- ANNE-SO : 06.31.34.33.47

LE CAMPESTRAL

Musique et danse occitanes en fête

Musique et danse occitanes en fête

CAMPESTRAL

Entrée gratuite

27 et 28 mai 2023
Lavardac

LOT-ET-GARONNE
Culturass d'OC

Renseignements: 06 76 31 33 22 - Email : culturassdoc@gmail.com

L'association Culturass d'OC met en valeur le patrimoine de la culture occitane par des activités de danses, chants et musiques tout au long de l'année dans le Lot-et-Garonne.

Le Campestral est l'une des manifestations les plus attendues. Ce festival se perpétue depuis 45 ans, et met en lumière la musique et les danses traditionnelles.

Cette année, la commune de Lavardac a eu l'honneur d'accueillir cette fête le samedi 27 et dimanche 28 mai 2023.

La programmation a été riche en événements faisant vivre rues, places et parc de la ville : animations, expositions, bals, concerts, démonstrations de danses, balades contées du patrimoine, jeux anciens en bois. Les festivaliers se sont restaurés le dimanche midi et soir avec un repas champêtre.

Culturass d'OC, organisatrice de ces réjouissances a pu compter sur la participation des bénévoles des associations locales : Marche et Nature de Lavardac, Actes'47, le Comité d'Animation de Lavardac, USLB rugby, les Amis du vieux Nérac, Épinoche lavardacaise étaient au côté de tous pour ce week-end festif.

Mise en place de la Taxe GEMAPI

La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi Maptam, a créé la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

La compétence GEMAPI à laquelle elle est liée comprend les missions définies aux 1°, 2°, 5° et 8° du I de l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- » aménagement de bassin hydrographique
- » entretien et aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- » défense contre les inondations et contre la mer (gestion des ouvrages de protection hydraulique)
- » protection et restauration des milieux aquatiques

Albret Communauté a décidé d'instaurer la taxe GEMAPI (la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à compter du 1er janvier 2023). Le produit de cette imposition est exclusivement affecté au financement des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence GEMAPI. Le coût prévisionnel pour la compétence GEMAPI s'élève pour l'année 2023 à 817 750 euros, dont 402 000 euros en investissement et 415 750 euros en fonctionnement. Le montant des recettes estimées est de 276 300 euros. Le produit attendu

pour équilibrer le coût de la GEMAPI s'élève dont à 541 450 euros. Pour faire face à cette dépense, il est impératif de fixer le produit 2023 de la taxe GEMAPI, pour ce qui concerne Albret Communauté, à 540 000 euros, ce qui représente presque 19 € par habitant sur notre territoire. La règle impose de couvrir le besoin de financement. Le calcul du produit de cette taxe a été défini d'après la moyenne des dépenses liées à cette compétence, constatées depuis 2017. **La taxe GEMAPI a été fixé à près de 19 euros par habitant.**

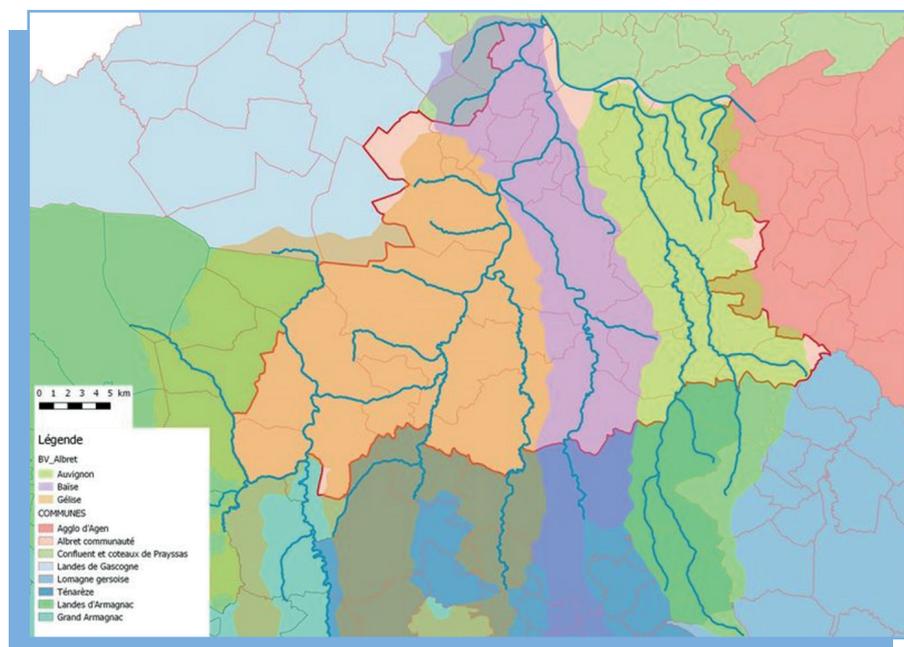
Sont redevables, toutes les personnes physiques ou morales assujetties :

- » aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties
- » à la taxe d'habitation
- » à la cotisation foncière des entreprises

Sont exonérés :

- » les organismes d'habitations à loyer modéré
- » les sociétés d'économie mixte
- » les redevables au nom desquels une cotisation de taxe d'habitation est établie au titre des locaux dont sont propriétaire les HLM ou les SEM

La Communauté de Communes a en charge la gestion des cours d'eau et de leur bassin versant sur le territoire de l'Albret : les Auvignons, la Baise, la Gélise et l'Osse.



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIEURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr



Décès de M. André Bégoûle

Nous vous rappelons avec tristesse le décès de M. André Bégoûle, âgé de 91 ans, Maire de Lavardac de 1995 à 2005. Les obsèques se sont déroulées le vendredi 19 mai en l'Église Notre Dame de l'Assomption en présence d'une nombreuse assistance.

Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à sa famille.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES HORS COMMUNE

SARTENA Julie.....	02 décembre 2022
SEUBE Maria-Valentina, Béatrice	02 mars 2023
BUGER Loan	30 mars 2023

DÉCÈS

DUCOS Simone née ZANOT.....	23 novembre 2022
CAPURON Michel, Jean, Luc.....	05 décembre 2022
RODENWALD Hervé.....	11 février 2023
LANTIN née GILLET Yvonne, Marie	22 février 2023
DABOS Nicolas.....	25 février 2023
BARTHE Jean-Paul.....	02 mars 2023
MASSOBRE née UBEDA-UBEDA Maria-Luisa.....	14 mars 2023
DESTRUHAUT née CAPE Germaine, Marie, Claire	09 avril 2023
SAVOY Gérard, Noël, Joseph.....	13 avril 2023

INFORMATION brûlage des déchets

Pour rappel, brûler des déchets verts est interdit par la Loi.

Sont considérés comme déchets verts :

- Herbe après tonte de pelouse
- Feuilles mortes
- Résidus de taille de haies et arbustes
- Résidus de débroussaillage
- Épluchures de fruits et légumes

Il est désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs. En cas de non-respect de la Loi, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

**LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT
TOUTE L'ANNÉE !**

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions alternatives existent :

- BROYAGE**
- COMPOSTAGE**
- PAILLAGE**

Retrouvez tous nos conseils sur :
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/interdiction-du-brulage-des-dechets-verts

VALORIZON
ARS
ADPHE

Bonjour à toutes et à tous,

En ce printemps 2023, à une période où la nature nous gratifie de son réveil, c'est avec un réel plaisir que nous revenons vers vous à travers ces quelques lignes. Elles constituent certes, une fois n'est pas coutume, un mot un peu succinct. Il témoigne néanmoins du désir de tout élu de maintenir le lien avec le plus grand nombre. Chacun, à quelques périodes de sa vie a dû l'éprouver, les journées paraissent trop courtes. C'est le cas actuellement pour certains d'entre nous, très mobilisés à divers titres par une étape du développement du Centre de santé, et son transfert dans quelques semaines au 4, rue Saint Jean, site qui accueillera également d'autres professionnels.

La vie communale a été marquée, durant la période écoulée, par un acte majeur à savoir le vote du budget.

D'une part établir un bilan à date des finances

de la commune et d'autre part se projeter sur le court et moyen terme, constituent un exercice délicat et compliqué, notamment en cette période incertaine.

Au-delà des choix de toute équipe municipale, choix qui apposent véritablement la signature sur un mandat - notamment au niveau de l'investissement - nous avons tenu par notre vote à soutenir un budget qui préserve les équilibres financiers et ménage des marges de manœuvre pour l'avenir.

Sur ce budget 2023, et sur le champ de la santé, c'est d'ailleurs avec plaisir que nous avons noté le soutien affiché par la municipalité - comme par 7 autres communes du bassin de vie - à l'investissement consenti par l'AG-CSL pour se doter d'un équipement dentaire.

À la veille de la période estivale, nous vous souhaitons un bel été, sachons prendre soin les uns des autres !

Georges Barbara, Philippe Barrère, et Joël Jancovek



AGENDA DE L'ÉTÉ

2023

JUIN :

- » **2 juin à 18h30** : Réunion de quartiers Bernadet - route de Nérac
- » **3 juin à 15h** : Café Philo - Médiathèque
- » **du 8 juin au 4 juillet** : En avant l'Aventure, cabinet de curiosités Cie Ribambelle - Médiathèque
- » **10 juin à 15h** : Rencontre avec Martine Constantin, auteure de «Pérégrines» - Bibliothèque de Barbaste
- » **11 juin** : Vide grenier de l'association Danse Country Lavardac - Parc de la Mairie
- » **12 juin de 12h à 22h** : Concours de Pétanque - Allée des Alliés
- » **23 juin à 19h** : Fête du Collège - Salle polyvalente
- » **24 juin à 15h** : Lecture musicale «Le dernier des géants» avec la Compagnie Ribambelle - Médiathèque
- » **29 juin** : 1^{er} Marché nocturne Flamenco avec «Raoul et son groupe» - Parc de la Mairie
- » **30 juin** : Fête des écoles en présence de l'Harmonie Musicale Néracaise - Parc de la Mairie

JUILLET :

- » **6 juillet** : Marché nocturne avec «Burning Chords» et la participation de l'orchestre de l'École - Parc de la Mairie
- » **8 juillet de 12h à 22h** : Concours de Pétanque - Allée des Alliés
- » **8 juillet** : Fête des 120 ans du club de la Bido - Stade de Lavardac
- » **12 juillet à 14h30** : Atelier d'initiation aux échecs - Parc de la Mairie
- » **13 juillet** : Fête du kiosque, repas proposé par l'USLB et groupes musicaux «Shounbrass» et «EAGLE IV» - Allée des Alliés
- » **13 juillet** : Feu d'artifice - Quai de la Cale
- » **Du 5 juillet au 25 juillet** : Exposition Médiathèque «Art et biodiversité», Pierre Douay et GAAMA - Photos animalières «Regard sur la Nature»
- » **19 juillet** : Inauguration des tables de jeux dans le parc - Après-midi festif autour des échecs - Parc de la Mairie
- » **20 juillet** : Marché nocturne avec «Les Originals» - Parc de la Mairie
- » **20 juillet de 8h à 22h** : Concours de Pétanque - Allée des Alliés
- » **21 juillet** : Rencontre et temps d'échange avec Pierre Douay expo «Art et Biodiversité» - Médiathèque
- » **26 juillet à 14h30** : Atelier d'initiation aux échecs - Parc de la Mairie
- » **27 juillet** : Marché nocturne avec «John Duff Trio» - Parc de la Mairie
- » **Du 28 juillet au 16 septembre** : Exposition d'été ACTES47' - Médiathèque
- » **29 juillet** : Festival de musique en Albret avec la Compagnie «Répète un peu pour voir», groupe vocal - Salle polyvalente

AOÛT :

- » **août** : Exposition d'été ACTES47' - Médiathèque (ancien SI)
- » **3 août** : Marché nocturne avec «80's Wave» - Parc de la Mairie
- » **9 août à 18h** : Spectacle «Ulysse aux mille ruses», Compagnie «Les 11%» - Parc de la Mairie
- » **10 août** : Marché nocturne avec «Valfredi» - Parc de la Mairie
- » **Du 11 au 13 août** : Fêtes du Village - Allée des Alliés
- » **13 août** : Vide grenier du Comité d'Animation de Lavardac - Parc de la Mairie
- » **13 août** : Feu d'artifice au Moulin - Quai de la Baïse
- » **17 août** : Marché nocturne karaoké avec «Karaoke.com» - Parc de la Mairie
- » **Du 18 au 20 août** : Festival Country - Parc de la Mairie
- » **24 août** : Marché nocturne avec «80's Cover Club» - Parc de la Mairie
- » **27 août de 8h à 22h** : Concours de pétanque - Allée des Alliés
- » **31 août** : Dernier marché nocturne sur un air de Jazz avec le quartet «Rémi Dugué» - Parc de la Mairie

SEPTEMBRE :

- » **1^{er} septembre à 18h30** : réunion de quartiers Laprade/Estussan/L'Oustalet - Estussan
- » **3 septembre de 12h à 22h** : Concours de pétanque - Allée des Alliés
- » **8 septembre** : Fête des Commerçants - Centre-ville
- » **10 septembre** : Vide grenier de l'association ACTES47' - Médiathèque
- » **Jusqu'au 16 septembre** : Exposition d'été ACTES47' - Médiathèque
- » **15 septembre à 18h30** : réunion de quartiers Mairie/Place du Château - Place de l'Église
- » **16 et 17 septembre** : Journées européennes du Patrimoine : visite de l'Église d'Estussan - Estussan
- » **Du 19 septembre au 18 novembre** : Exposition «La Fameuse Invasion de la Sicile par les Ours» - Médiathèque
- » **Du 22 au 24 septembre** : Route 47, rassemblement de voitures anciennes - Parc de la Mairie
- » **24 septembre** : Les Virades de l'Espoir - Pré du Curé, Barbaste
- » **29 septembre à 18h30** : Réunion de quartiers La Ténarèze/Le Stade - Parking Salle des sports